



**Propos introductifs d'Olivier RICHEFOU**  
Président du Conseil départemental de la Mayenne

**Budget primitif 2018**  
**Réunion du 14 et 15 décembre 2017**

« Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Notre Assemblée départementale se réunit aujourd'hui et demain pour examiner son **projet de budget pour l'année 2018**.

Le débat d'orientations budgétaires que nous avons mené le 13 novembre dernier a permis de mesurer à quel point les **orientations de ce projet de budget s'inscrivent dans un contexte qui continue de faire peser de nombreuses incertitudes sur les collectivités rendant compliqué le pilotage de l'action publique locale**.

Ces incertitudes, vous m'épargnez aujourd'hui de vous les rappeler par le menu, elles sont suspendues désormais, d'une part, aux éléments qui résulteront du vote à la fois du **Projet de Loi de finances pour 2018** et du **Projet de loi de programmation des finances publiques (PLPFP) pour 2018-2022**, d'autre part, aux annonces attendues de Matignon à l'occasion de la deuxième **conférence nationale des territoires** qui se réunit ce jour à Cahors et au cours de laquelle, le Premier Ministre devrait infléchir son discours concernant notamment l'encadrement des dépenses des collectivités locales.

Dans le même temps, s'agissant spécifiquement des Départements, j'attends toujours du Gouvernement qu'il s'attache à répondre d'urgence à quelques priorités, je pense notamment au **financement pérenne des allocations individuelles de solidarité (AIS)** et à celui de **l'afflux incontrôlé des jeunes migrants**.

Pour autant, **il nous faut faire mouvement et s'organiser pour continuer de satisfaire les besoins essentiels de nos concitoyens, de porter une attention soutenue à celles et ceux les plus en difficulté, à privilégier les investissements d'avenir et à intensifier un partenariat confiant avec les communes et les intercommunalités**.

C'est tout le sens du **projet de budget pour 2018** qui s'établit à presque **341 millions €** en mouvements réels déduction faite des crédits à capital reconstituable, en augmentation de 1,38 %.

**La construction de ce projet de budget obéit à la volonté politique de la Majorité départementale de préserver la capacité contributive des Mayennais et de ne pas augmenter l'impôt sur le foncier bâti** (taux inchangé depuis 2011).

Sous les auspices d'une **situation financière maîtrisée** et d'une **gestion rigoureuse**, il est basé sur quelques postulats que je me permets de vous rappeler brièvement ici :

- **Un encours de la dette départementale contenu à 63 millions € et un recours à l'emprunt porté à 38 millions € permettant de soutenir notre effort d'investissement ;**
- **Une capacité de désendettement à 1,5 année (CA 2016) très favorable** comparativement à la moyenne des collectivités de notre strate démographique (4,52 années) ;
- Une augmentation de l'autofinancement brut de 5 millions €, résultat de l'effort que notre Assemblée entend porter à la limitation de ses charges de fonctionnement ;
- **Une maîtrise des dépenses de fonctionnement contenue à une légère hausse de 0,69 %, (inférieure au taux de 1,2 % évoqué par le Gouvernement) ;**
- **Une progression très significative de 33,11 % de nos dépenses d'investissement hors remboursement du capital de la dette qui se programment à hauteur de 79 millions €, soit 1,5 million € injectés par semaine au service de l'emploi, de l'économie locale et des territoires).**

Je vais laisser le soin dans quelques instants aux rapporteurs des différents programmes de détailler les faits marquants de ce projet de budget pour 2018.

**Au cours de cette séance de travail, vous constaterez qu'il traduit et respecte fidèlement les engagements de notre plan stratégique 2016-2021 « Réussir Ensemble ». C'est à ce prix que nous gagnons la confiance de nos concitoyens et donnons du crédit à la parole publique.**

Pour conclure, je voudrais me réjouir que nous puissions débattre et nous prononcer sur deux rapports essentiels, d'une part, **le plan départemental Ambition Santé 53**, d'autre part, **le plan collèges 2018-2021**.

**Tout indique que la santé et l'éducation figurent parmi les premières préoccupations des Français. Elles sont au cœur de notre pacte social et conditionnent l'avenir même de notre pacte républicain.**

**A l'heure où les transformations et les mutations sociétales s'accélèrent, la santé et l'éducation, conditionnent tout autant, au même titre que le numérique et l'emploi, l'attractivité d'un territoire, sa capacité à accueillir et à fidéliser de nouvelles populations, à renforcer sa vitalité, à lui permettre d'avoir le rayonnement qu'il mérite.**

Mesdames, Messieurs, Chers(e)s collègues, ce **projet de budget 2018 porte clairement la marque de cette ambition.**

Je vous remercie »